

Formation préparatoire au CERTIPHYTO « décideur en exploitation agricole »

PROGRAMME DE FORMATION

• Public visé par la formation et prérequis

- * **Public visé** : Agriculteurs
- * **Métiers et fonctions visées** : Agriculteurs
- * **Aucune durée d'activité professionnelle n'est nécessaire.**
- * **Pré-requis ou niveau minimum pour suivre cette formation** : aucun.

• Objectifs de la formation

- * Acquérir ou consolider les connaissances relatives à l'usage des produits phytosanitaires en matière de réglementation, de prévention des risques pour la santé, de prévention des risques pour l'environnement, de définition de stratégies visant à la limiter leur usage (conformément à l'arrêté du 21 octobre 2011 et annexes).

• Contenus de la formation

- * **Connaître les impacts des produits phytosanitaires sur l'environnement, et les moyens de prévention**
- * **Connaître les impacts des produits phytosanitaires sur la santé et les moyens de prévention**
(bonnes pratiques, équipements de protection individuels...)
- * **Réglementation phytosanitaire et moyens de réduction des effluents phytosanitaires et des pollutions ponctuelles**
- * **Connaître les méthodes et pratiques alternatives à l'usage des produits phytosanitaires**

● Moyens et méthodes pédagogiques

- * Cours en salle,
- * Démonstration et manipulation de moyens de protection, pratiques de postures préventives,
- * Echanges entre participants,
- * Visite d'une exploitation en démarche intégrée et visite d'une station de traitement des effluents phytosanitaires.

● Qualité du ou des formateurs

- * **Karen MILLEY** – Licence pro – formatrice permanente du CFPPA de Die

● Évaluation de la formation / sanction de la formation

* Appréciation des acquis des stagiaires :

Test QCM informatisé en fin de formation.

* Appréciation de la satisfaction des stagiaires :

Bilan en fin de formation.

Remise d'une attestation de fin de formation pour permettre l'obtention administrative du certificat dit CERTIPHYTO « décideur en exploitation agricole » aux stagiaires ayant réussi aux tests.

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée totale de la formation : 14 heures

Date de réalisation : MAI

Horaires : 9h-12h30 / 13h30-17h

Lieu : CFPPA de Die

Organisation : 2 journées continues

Taille : 12 stagiaires